

Aux personnes relais Jeunesse et Territoire des communes de la CC3M

Sortie Patinoire - CONSIGNES

- **ATTENTION** : aucun règlement ne sera pris en compte le jour de la patinoire.
Possibilité de donner les règlements avant ou après en contactant Sonia.

- Chaque RELAIS VILLAGE gère les inscriptions de son village, et doit remplir le tableau en PJ. Le tableau doit être retourné à **Sonia Bernard** sonia.bernard@foyersruraux54.org pour le **LUNDI 23 OCTOBRE 2025 avant 12h.**

- Chaque RELAIS VILLAGE doit « nommer » un accompagnateur présent lors de la sortie patinoire. Cet accompagnateur devra aller à la rencontre de l'animateur à l'entrée de la patinoire pour faire un point sur l'effectif de son groupe.

- Les horaires de circuit seront donnés aux responsables de la sortie Patinoire le **MARDI 21 OCTOBRE 2025 AU PLUS TARD.**

- Chaque accompagnateur s'assure de bien remplir le tableau avec les coordonnées des responsables légaux des mineurs, afin de pouvoir prévenir les parents en cas d'accidents ou autres événements importants.

- Chaque **participant patineur** devra avoir **un ticket plastifié** remis à l'inscription ou avant de monter dans le bus. Ceci permettra de récupérer les patins glace. Sur ce ticket, il n'est pas nécessaire d'y inscrire le nom du participant car ces tickets sont réutilisables pour chaque sortie.

- Les groupes mineurs **doivent être accompagnés** d'un adulte.

- Le port de gants est **obligatoire** (éviter les gants en laine) et le port du casque est fortement conseillé.

- Une facture sera adressée à l'association en fonction du nombre d'inscrits après la sortie. S'il n'y a pas d'association, merci de contacter Sonia : 07 69 42 11 25.

- L'entrée à la patinoire se fait sur le parking des bus (ce n'est pas l'entrée principale, elle se trouve derrière le bâtiment).

Merci d'avance

Pour le collectif
Sonia



Jeunesse et Territoire Euron 3M
8, Rue Principale
54 290 Froville
03 83 72 80 56